



AGENCE URBAINE D'ESSAOUIRA

Bulletin d'information

URBA-ACTU

Dans ce numéro :

[LA PLANIFICATION URBAINE COMME LEVIER DE DÉVELOPPEMENT À FÈS SELON SON DIRECTEUR, L'AUSF DOTERA LA CAPITALE SPIRITUELLE DE 42 DOCUMENTS D'URBANISME](#)

[AMÉNAGEMENT RÉGIONAL DU TERRITOIRE: UN TEXTE ANTI-CAFOUILLAGE](#)

[BÂTIMENT DURABLE : UNE RÉGLEMENTATION ACOUSTIQUE DANS LE CIRCUIT DE L'ADOPTION](#)

[COP23: MAINTIEN DU RAYONNEMENT INTERNATIONAL DU MAROC](#)

[IMMOBILIER : LES GRANDS PROJETS STRUCTURANTS DOPENT LE MARCHÉ](#)

[LOGEMENT : OJDA ACCUEILLE LE FORUM DE LA CONVERGENCE DU GROUPE AL OMRANE](#)

[LES DERNIERS NUMÉROS DU BULLETIN OFFICIEL](#)

[AGENDA](#)

Essaouira est en plein lifting. Alors que la Sqala vient juste de rouvrir au public après de grands travaux, après que le port se soit étendu et refait une santé, les grands chantiers continuent leurs œuvres. La ville des Alizés fait peau neuve à grands coups de pelleteuses. Les rues, les souks, les parkings, les jardins, la corniche... tout y passe.

[LA RÉGION DE MARRAKECH-SAFI LANCE LE DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE AU MAROC LE RAPPORT DE L'HISTOIRE ET DE LA PHILOSOPHIE À L'ARCHITECTURE PASSÉ AU CRIBLE](#)

L'École nationale d'architecture de Marrakech a inauguré ses séminaires intensifs sur les "Fondamentaux philosophiques et historiques de la pensée architecturale", en partenariat avec la Région de Marrakech-Safi (semaines du 13 novembre et du 11 décembre 2017). Des experts de profils différents, philosophes, historiens, architectes et femmes et hommes de l'art, de la culture et des médias, ont partagé avec l'assistance, notamment, les jeunes étudiants architectes marocains, et sous la présidence du directeur de ladite école, Tayyibi Abdelghani, le premier rendez-vous des deux semaines intensives précitées. L'ENAM souhaite ainsi lancer le débat sur l'enseignement de l'architecture et sur la qualité de la formation des architectes au Maroc ; une refondation dans ce sens est primordiale. C'est dans cet objectif qu'un programme de travail scientifique et académique chargé se met en place et favorise des conventions et protocoles de coopération, mais également des auditions de compétences et des rendez-vous multi-cibles ainsi que des séminaires thématiques. Toute bonne pratique dans les domaines de l'habitat et de l'aménagement est, en effet, conditionnée par des actions d'accompagnement systématiques qui revisitent et mettent à jour les contenus des cursus de formation, ainsi que les pédagogies y afférentes.

Source: [libe.ma](#)

Catégorie > Architecture et Patrimoine Urbain

[ESSAOUIRA SE REFAIT UNE BEAUTÉ](#)

Le long des remparts, se préparent aussi les espaces pour piétons et leurs aménagements végétalisés. L'embellissement de la cité est donc au programme. Plus largement, tous ces projets de développement doivent tirer vers le haut plusieurs secteurs comme le sport, la santé, la pêche et bien sûr le tourisme. La 2e tranche du Programme de mise à niveau urbaine d'Essaouira a permis de s'attaquer, en plus des axes et places publiques, à la réhabilitation de la médina et du quartier du Mellah. Entre éclairages, réseaux d'assainissement, mobilier urbain, réfection des maisons dégradées, équipements de proximité et valorisation du patrimoine culturel, la liste des besoins est longue. Préserver l'histoire et la culture passe forcément par la réhabilitation de ses lieux de culte. La «jewish touch» revient en force

à Essaouira. Un pan de la mémoire marocaine retrouve ses vieilles pierres. Encore quelques coups de pioche seulement pour la synagogue Simon Attia, en plein centre de la vieille ville. Toutes les promesses sont là. Une bâtisse flambant neuve mais retapée avec les matériaux et techniques de l'époque. C'est à la fois impressionnant et chaleureux. Le lieu va abriter le Centre international de recherches Haïm Zafrani, un fils d'Essaouira, et la Maison de la Mémoire, pour y trouver à la fois les traces du passé, mais aussi de quoi construire l'avenir et vivre le présent. En effet, un espace consigne tout de ce visage judéo-musulman de la ville, tout des relations entre ses habitants de confessions musulmane et juive, pendant que des chercheurs et experts du

monde entier seront invités à réfléchir sur les relations interreligieuses. Un peu plus loin, vers les remparts et l'océan, le Mellah lui aussi répare les dégradations du temps et de l'air marin. Si les ruines persistent encore, les façades se font ravalier et les ruelles consolidées. Ici aussi, quelques lieux de culte ont rouvert leurs portes, réhabilités par des enfants du pays longtemps exilés. Des panneaux indiquent l'entrée d'anciennes salles de prière comme celle qui porte le nom d'Haïm Pinto, juge pour la communauté juive d'Essaouira et un saint auteur de miracles pour tous à l'époque...

Source: [leconomiste.com](#)

Catégorie > Mise à niveau urbaine

LA PLANIFICATION URBAINE COMME LEVIER DE DÉVELOPPEMENT À FÈS SELON SON DIRECTEUR, L'AUSF DOTERA LA CAPITALE SPIRITUELLE DE 42 DOCUMENTS D'URBANISME

Plusieurs pays développés sont entrés dans l'ère de l'urbanisation pianissimo, pendant plusieurs dizaines d'années, et ce au fur et à mesure que les emplois migraient de l'agriculture vers l'industrie. Ce rythme de croisière leur a offert la latitude de se tromper et de tâtonner, en s'essayant à de multiples modèles de politiques de croissance. Cette gestion des graines du sable est un luxe que les pays en voie de développement ne peuvent s'offrir. Et pour cause, ces derniers sont confrontés à une migration éclair qui détient à la fois le fascinant et l'inquiétant pouvoir de faire passer la proportion des citoyens de 20% actuellement à plus de 60 % d'ici 2050.

Les autorités municipales s'efforcent de faire face aux multiples enjeux de cette mutation. Ces institutions publiques ont, en effet, le devoir de déterminer les actions à mener en matière de logement (abordable), de transport, d'emploi et d'accès aux services essentiels. Sans se soustraire à la limitation de l'impact de l'urbanisation sur l'environnement, elles doivent aussi se préparer à l'accroissement des vulnérabilités résultant du changement climatique. Donc, les pouvoirs publics n'ont d'autres voies que celle vouée à maîtriser le processus rapide d'urbanisation car il représente le fondement même d'une croissance résiliente et durable. De coutume, un cadre de développement urbain repose sur le triptyque : planification, connectivité et financement. Par,

planification, entendez la trajectoire d'aménagement pour les villes et les modalités de l'urbanisation, en portant une attention particulière aux politiques d'aménagement urbain et d'expansion de l'infrastructure et des services publics de base. La connectivité, quant à elle, désigne le processus qui permet de rendre les marchés du travail, des produits et des services plus accessibles au niveau de toute une agglomération, ainsi qu'aux autres villes et aux marchés d'exportation. Et in fine, le financement, ou comment trouver les capitaux de départ qui permettront d'investir dans l'infrastructure et les services, en adéquation avec l'ampleur de l'urbanisation. Dans l'optique d'une croissance urbaine efficiente, propre et solidaire, la planification de

l'aménagement du territoire et de la fourniture des services essentiels constitue un aspect décisif dans le processus d'urbanisation. Et notamment, les politiques dédiées à instaurer les biens publics et les infrastructures de base, ainsi qu'à déterminer, sans ambiguïté, les droits de propriété et la valeur du foncier avec, pour objectifs, de faire correspondre l'offre et la demande, mais aussi d'instaurer des règles pour encadrer l'intensité d'utilisation des sols et l'intégrer dans le développement des infrastructures (transports, en particulier). Une fois en place, celles-ci impacteront les possibilités futures d'aménagement de la ville...

Source: libe.ma

Catégorie > Réglementation et planification urbaine

AMÉNAGEMENT RÉGIONAL DU TERRITOIRE: UN TEXTE ANTI-CAFOUILLAGE

-Un nouveau texte coordonne les interventions au niveau local
-Un plan de travail pour l'autorité et la région
-Reste à en mesurer les effets sur le terrain
La nouvelle loi donne la possibilité aux Conseils des régions de s'appuyer sur des expertises externes, comme les bureaux d'études, pour l'élaboration des schémas régionaux d'aménagement du territoire (Ph. Bziouat)

La nouvelle architecture territoriale se met progressivement en place. En attendant les décrets d'application des lois organiques sur les collectivités locales, toujours en stand-by, le nouveau texte qui définit la procédure d'élaboration des schémas régionaux d'aménagement du territoire vient d'être publié au Bulletin officiel. Cette loi introduit une série de mécanismes qui garantissent la cohérence et la convergence des actions de développement local. L'article 2 de ce texte exige désormais «de prendre en compte l'orientation générale au niveau de la région, lors de l'élaboration du schéma d'aménagement du territoire». Ce cadre d'orientation est défini au préalable par le Ministère en charge de

l'Urbanisme, après consultation d'une commission spécialisée. C'est le wali qui transmet à chaque région les éléments de ce cadre d'orientation. La nouvelle réglementation identifie différentes étapes pour la préparation des schémas régionaux d'aménagement du territoire. Ce chantier démarre par la réalisation d'un diagnostic, basé sur des rapports sectoriels et thématiques qui précisent les potentialités de la région, son environnement, en plus de données relatives au développement humain et le niveau des disparités territoriales. Ce diagnostic doit aussi spécifier les besoins urgents en matière d'infrastructures. C'est sur la base de cet état des lieux que le Conseil

régional établit une stratégie d'aménagement, avec une vision prospective, comme prévu par l'article 3 de cette loi. Durant cette phase de préparation, le wali de la région joue un rôle décisif en orchestrant les consultations avec les différents intervenants. D'ailleurs, ce texte prévoit la création d'une commission consultative, présidée par le wali. Elle se réunit au moins 3 fois pour élaborer le schéma d'aménagement. Au-delà des consultations, cette nouvelle loi a introduit une série de dispositions pour accompagner les présidents des régions dans ce chantier...

Source: leconomiste.com

Catégorie > Aménagement du Territoire

BÂTIMENT DURABLE : UNE RÉGLEMENTATION ACOUSTIQUE DANS LE CIRCUIT DE L'ADOPTION

Versé dans le circuit d'adoption par le ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville depuis quelques mois, ce texte vise à améliorer le confort acoustique dans les bâtiments résidentiels en imposant des exigences acoustiques minimales à atteindre en termes de performances dans les logements économiques et de standing.

L'arsenal juridique marocain des Règlements généraux de construction (RGC) va bientôt s'enrichir d'une nouveauté très attendue ! Il s'agit de la réglementation acoustique dans les bâtiments résidentiels, un projet versé depuis quelques mois dans le circuit d'adoption par le ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, qui vise à améliorer le confort acoustique dans les bâtiments résidentiels en imposant des exigences acoustiques minimales à atteindre en termes de performances dans les logements économiques et de standing, ce qui permettra de satisfaire une forte aspiration des citoyens marocains qui souffrent de l'impact des nuisances sonores sur leur qualité

de vie et sur leur santé, sachant que les nuisances sonores peuvent être des sources de troubles de la vigilance, de l'attention et de l'apprentissage ainsi que de plusieurs pathologies telles que la nervosité, le stress, la fatigue, les maux de tête, les troubles du sommeil et de l'audition et cardiovasculaires...

Les objectifs de l'étude Pour élaborer ce texte, dont l'objectif est de constituer une meilleure prise en charge de l'aspect acoustique avant et pendant la réalisation de tout projet de construction, le ministère de l'Habitat a fait appel au laboratoire public d'essais et d'études (LPEE) notamment son centre spécialisé en l'occurrence le Centre scientifique et

technique des constructions (CSTC) suite à un appel d'offres. Lequel a déjà une expérience avérée dans les domaines acoustiques du bâtiment, de l'industrie et de l'environnement et des références solides en termes de réalisations en matière d'élaboration de guides de référentiels acoustiques dans les bâtiments publics. L'étude menée par le CSTC/LPEE pour l'élaboration de la réglementation acoustique dans les bâtiments résidentiels a précisément pris une année et porté sur trois phases...

Source: leseco.ma

Catégorie > Bâtiment

COP23: MAINTIEN DU RAYONNEMENT INTERNATIONAL DU MAROC

Pari réussi pour le Maroc qui a tenu à se démarquer lors de la Conférence sur les Changements climatiques (COP23) à Bonn. La présence du Royaume a été rehaussée par la participation de son Altesse royale Lalla Hasna. Par ailleurs, responsables gouvernementaux (dont 3 ministres du PJD), patronat, Fondation Mohammed VI pour l'Environnement, société civile, acteurs forts en plaidoyer... C'est dire que la mobilisation était grande à tous les niveaux.

Plusieurs événements ont été organisés au sein du pavillon marocain. L'accent a été mis à la fois sur les différentes stratégies sectorielles que sur les «success stories» et les bonnes initiatives du secteur privé, des associations, des jeunes entrepreneurs... L'objectif est de mettre en exergue les efforts du Maroc en matière de lutte contre le changement climatique et l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris. Ces efforts ont été applaudis par la France, l'Allemagne, les Iles Fidji, la secrétaire exécutive de la CCNUCC... Il va sans dire que le Maroc a entrepris d'importants efforts pour faire face au

changement climatique et ce, depuis des décennies, en mettant l'accent sur l'énergie, l'agriculture et le développement urbain. A ce jour, le Royaume entreprend des initiatives dans la promotion d'une économie verte et inclusive en étroite collaboration avec des partenaires de développement internationaux.

L'actuel gouvernement mise sur la Stratégie nationale de Développement durable (SNDD) qui met l'accent sur la conceptualisation des territoires en tant qu'écosystèmes durables, axée sur l'amélioration de la coordination et la mise en œuvre d'actions favorisant les liens entre les zones

rurales et urbaines.

■ Appel à l'implication des élus

Nezha El Ouafi, Secrétaire d'Etat chargée du Développement durable, a présidé, à Bonn, une réunion avec les parlementaires et des élus ayant un rôle important dans la mise en œuvre de toutes les politiques publiques. Cette réunion a porté sur des briefings relatifs à la mise en œuvre de la SNDD ainsi que sur les avancées des négociations à la COP23. «C'est avec l'Accord de Paris que l'on peut relever le challenge», affirme la Secrétaire d'Etat...

Source: leconomiste.com

Catégorie > Environnement Urbain

IMMOBILIER : LES GRANDS PROJETS STRUCTURANTS DOPENT LE MARCHÉ

Bien que le haut standing n'ait pas pu renouer avec la prospérité qu'avait connue Tanger pendant la période allant de 2000 à 2008, ce type d'habitat de luxe demeure toujours sollicité dans certaines zones résidentielles.

Le grand dynamisme que connaît Tanger, grâce aux Hautes orientations de SM Mohammed VI, continue de jouer en faveur du développement du secteur du BTP. Les promoteurs immobiliers ne peuvent ainsi cacher leur optimisme quant à l'avenir de leurs activités dans la ville du détroit. «Il va de soi que le secteur réagit automatiquement à toutes les évolutions que connaît Tanger. Il devient plus actif et voit par conséquent croître son chiffre d'affaires grâce aux importants chantiers de restructuration et d'embellissement de la ville, programmés en grande partie dans le cadre du plan Tanger-

Métropole ainsi que de grands projets d'investissements réalisés ou en cours de réalisation, telles l'usine Renault-Nissan ou la Cité Mohammed VI- Tanger Tech», affirme le président de l'Union des promoteurs immobiliers de Tanger, Issa Ben Yaakoub.

Selon les données officielles, le secteur à Tanger ne cesse d'être sollicité et de recevoir des demandes de la part des clients (représentant les différentes couches sociales), et ce en raison du déficit en termes de logements dont souffre le Maroc en général et la ville du détroit en particulier. Parmi les segments

immobiliers les plus sollicités à Tanger, l'habitat social. Celui-ci continue de se positionner en première ligne en termes de production et de vente. Il parvient donc à couvrir annuellement la majorité des besoins en logements (50%) de la ville.

Le logement à 250.000 dirhams qui réussit encore à attirer les différentes couches sociales, est en général construit dans les zones périphériques de la ville telles que Mesnana, Tanja Balia ainsi que sur quelques lotissements des routes de Tétouan et Rabat...

Source: aujourd'hui.ma

Catégorie > Immobilier

LOGEMENT : OUJDA ACCUEILLE LE FORUM DE LA CONVERGENCE DU GROUPE AL OMRANE

«Habitat, développement urbain et régionalisation : le partenariat facteur de réussite et d'intégration» est le thème du forum de la convergence organisé, lundi à Oujda, par le Groupe Al Omrane, première étape d'un périple qui le mènera à d'autres villes du Royaume.

Cette rencontre, organisée à l'occasion du 10^e anniversaire de la création du groupe, s'est assigné pour objectif de mettre en avant les avancées réalisées par cette région, grâce à la mobilisation de nombreux acteurs et à l'effort consenti pour assurer l'intégration des projets et l'atteinte des objectifs de développement, conformément à l'initiative royale pour le développement de la région de l'Oriental. Le débat enclenché entre les différents intervenants dans les secteurs de l'habitat, du développement urbain et de la politique de la ville a mis l'accent sur les moyens de renforcer davantage la

cohérence et la complémentarité entre les stratégies et les programmes, en vue de promouvoir l'efficacité du domaine. S'exprimant à cette occasion, le président du directoire du Groupe Al Omrane, Badre Kanouni, a fait remarquer que le Groupe a renforcé ses structures régionales en harmonie avec le nouveau découpage territorial, ce qui lui a permis de se positionner dans les différentes régions du Royaume.

Et de souligner que le concept de la «convergence» a été concrétisé de manière

«exemplaire» dans la région de l'Oriental, d'autant plus que la première convention de partenariat du Groupe avec les Conseils régionaux a été signée avec le Conseil de la région de l'Oriental, ce qui justifie l'idée de lancement des «Forums de la convergence» à Oujda.

Source: aujourd'hui.ma

Catégorie > Logement et Habitat

Les derniers numéros du bulletin officiel

Les derniers numéros Octobre 2017:

[BO N°6618 du 02-11-2017](#)

[BO N°6619 du 06-11-2017](#)

[BO N°6620 du 09-11-2017](#)

[BO N°6621 du 13-11-2017](#)

[BO N°6622 du 16-11-2017](#)

[BO N°6623 du 20-11-2017](#)

[BO N°6624 du 23-11-2017](#)

AGENDA



Exposition " BO'jloud " de Dounia Fikri
DU VENDREDI 17 NOVEMBRE AU MARDI 12 DÉCEMBRE
À INSTITUT FRANÇAIS D'ESSAOUIRA

La 3ème édition du Festival Jazz sous l'Arganier
DU 27 AU 29 DÉCEMBRE 2017 AU CENTRE CULTUREL DAR SOUIRI

Exposition d'Alain Gérez au Sofitel Essaouira Mogador
JUSQU'À DIMANCHE 31 DÉCEMBRE À
HÔTEL SOFITEL ESSAOUIRA MOGADOR GOLF & SPA

Pour nous faire part de vos questions, suggestions ou remarques adressez nous un message à:
aue.veille@gmail.com

تابعونا على أهم مواقع التواصل الاجتماعي



لقراءة هذه الرموز، يجب التوفر على :

- 1 - هاتف محمول مزود بكاميرا
- 2 - الربط بشبكة الانترنت
- 3 - برنامج معلوماتي مجاني لقراءة الرموز

طريقة قراءة هذه الرموز :

- قم بتحميل البرنامج المعلوماتي المجاني الملائم لهاتفك المحمول، مثل : Scan أو Mobile Tag, i-nigma
- شغل البرنامج وقم بمسح الرمز باستخدام كاميرا الهاتف

123، تجزئة المستقبل، ص.ب.: 409،
الصويرة الرئيسية
الهاتف : 37 40 47 24 5 (212 +)
الفاكس : 38 40 47 24 5 (212 +)

www.auessouira.ma



* نالت الوكالة الحضرية للصويرة الجائزة الثانية للأمم المتحدة للخدمة العمومية لسنة 2013 لمنطقة «إفريقيا» ولفئة «المقاربات الحكومية الشمولية في عصر المعلومة»



الوكالة الحضرية للصويرة
ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ | ⵏ ⵉⵙⴰⵓⵢⵔⴰ
AGENCE URBAINE D'ESSAOUIRA

Agence Urbaine d'Essaouira

123, Lotissement AL Mostakbal BP 409 Essaouira,
44000 Maroc

Téléphone: 0524 78 57 37/ 0524 47 40 37

Fax: 0524 47- 40- 38

www.auessouira.ma